

COMPTE RENDU DE SEANCE DU VONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2020

Le 07 Février à 20H30 le Conseil Municipal se réunit en session ordinaire sous la présidence de Mr JACQUEMOND Jean-Luc.

Étaient présent: Mr BRU Christophe., Mr JACQUEMOND Jean-Luc, Mr NOUVEL Michel, Mr NOUVEL Benoît, Mme ROQUES Céline, Mr OLIVIER Serge, Mr GAUER Jacques.

Absent Excusé: Mr CREBASSA Bruno

Secrétaire de séance: Mr BRU Christophe.

ORDRE DU JOUR

- Délibération sur l'adhésion au groupement de commande du SIEDA .
- Délibération sur une convention avec Aveyron Ingenierie pour une mission sur la rénovation des appartements communaux.
- Délibération sur l'enquête publique des éoliennes de Tauriac/Prinquieries.
- Questions diverses.

1. Délibération sur l'adhésion au groupement de commande du SIEDA.

Monsieur le Maire propose d'adhérer l'étude concernant le groupement de commande pour l'énergie qui permet à partir du 01/01/2021 aux collectivités de choisir librement leur fournisseur d'énergie. Après délibération le Conseil Municipal vote 5 pour et 2 abstentions.

2. Délibération sur une convention avec Aveyron Ingenierie pour une mission de rénovation des appartements communaux

Monsieur le Maire propose de se faire appuyer par Aveyron Ingenierie pour monter les dossiers concernant la rénovation des appartements communaux, à savoir, les deux appartements du presbytère à Fayet, l'appartement au-dessus de la cantine, logement de Laroque. Après délibération le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

3. Délibération sur l'enquête publique des éoliennes de Tauriac/Prinquieries.

Le conseil municipal doit se prononcer sur l'enquête publique concernant l'extension du parc éolien de Prinquieries commune de Tauriac. Après délibération le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

4. Questions diverses

Eolien Bois de Saint Thomas indivisible Fayet / Brusque

Le maire présente un projet (à l'état d'embryon) d'éolien dans les bois de Saint Thomas, il demande un avis consultatif au conseil pour organiser une réunion avec l'entreprise à l'origine du projet. Avis favorable.

Téléphonie mobile:

L'antenne sera mise sous tension le 25/02, les autorisations d'utilisation des fréquences ont été délivrées à Orange, SFR, Bouygues Telecom et FREE.

Nouvelle date de mise en service annoncée : avril 2020

Camping:

Le dossier avance bien, nous venons de recevoir l'avis favorable de la Police de l'Eau ainsi que de la DREAL. Reste à recevoir le retour de la DDT et l'affaire sera bouclée.
Dans tous les cas, si le nouveau camping n'est pas prêt pour l'été nous resterons sur le fonctionnement 2019.

Eau:

Les travaux de raccordements de la commune sur la source du Vernhas sont lancés.

Photovoltaïque :

La pose des panneaux à débutés sur la salle des fêtes à Fayet, bonne nouvelle puisque une extension pour couvrir la totalité de la toiture de la salle des fêtes vient d'être accordé d'où le fait que les tuiles ont été retirés sur la totalité du versant.
Les onduleurs seront posés derrière la salle.

Les travaux de sécurité :

Des passages piétons vont voir le jour, et un trottoir virtuel sera tracé afin que les enfants prenant le bus scolaire puissent rejoindre l'abri bus dans de meilleures conditions, c'est un complément de l'extension d'éclairage public que ce secteur a eu début 2019.
Des places de stationnements spécifiques vont être tracées.

L'ordre du jour étant épuisé Mr le Maire lève la séance à 22H00.